



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :**

Conformément à l'article 956 du code municipal, avis public est donné à l'effet que la séance au cours de laquelle le budget pour l'exercice financier 2024 et le Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 seront adoptés se tiendra le **mardi 19 décembre 2023 à 18 h 30.**

Les citoyennes et citoyens sont invités à assister à cette séance, au cours de laquelle les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À CHERTSEY CE 6<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023.

Marc-André Plante  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc-André Plante, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.

Marc-André Plante  
Directeur général et greffier-trésorier